NUMÉRO
5
Juillet
2016

La gazette de La Souche

Cette nouvelle gazette de la commune est l'occasion de revenir avec vous sur l'activité de la commune lors de ce premier semestre 2016 :

Fidèles à leurs principes, les conseillers municipaux ont poursuivi les démarches participatives : traversée du village avec Antoine Landreau, développement futur de la commune avec le CAUE, éclairage public avec la commission mixte habitants et élus.

Le projet de station d'épuration se poursuit : la consultation des entreprises a été lancée mi juin. Une enquête publique sera lancée pour le schéma général d'assainissement.

La fête des fleurs, le feu de la Saint-Jean, la fête de l'école, témoignent du dynamisme de la commune : les associations sont présentes, c'est essentiel pour la qualité de vie du village.

Cette saison estivale vous permettra de redécouvrir la commune en parcourant les chemins de randonnée dont plusieurs ont fait l'objet d'un rebalisage et d'un entretien particulier.

Bonne lecture et bel été à tous !

L'équipe municipale

Les projets en cours p.1
Zoom sur : l'avenir de la forêt p.4
La vie de l'école p.5
Parole aux associations p.6
Informations pratiques et agenda p.8
Encart spécial randonnée

Les projets en cours

Randonnée à La Souche

Au cœur de la Haute-Cévenne ardéchoise, des bords du Lignon au sommet du Mont-Aigu en passant par les belles châtaigneraies entretenues, les chemins présents sur la commune de La Souche permettent de découvrir une grande diversité de paysages.

La randonnée pédestre est le moyen privilégié pour les habitants de découvrir la commune, c'est également un atout touristique.

L'entretien des chemins est difficile : la végétation gagne chaque année, les sangliers dévastent trop souvent les calades.

L'association Rando La Souche et la commune souhaitent valoriser ce patrimoine.

Les bénévoles de Rando La Souche accompagnés de conseillers municipaux et d'habitants du village ont repris le balisage de la plupart des chemins. Les employés communaux ont débroussaillé les chemins.

Les jeunes du village ont également donné la main : ils ont notamment participé au nettoyage du chemin du Grangel et au rebalisage du tour du petit Mont-Aigu.

Cette année, un document de présentation de 6 randonnées sur la commune a été réalisé :

- le chemin des Endettés à la Chareyrade
- la promenade de la Ribes
- le Grangel
- le tour du Pissard
- le tour du petit Mont-Aigu
- le Grand tour du Mont-Aigu

Certaines randonnées sont très familiales, d'autres plus sportives : chacun trouvera son bonheur !

Nettoyage du chemin du Grangel

Un chemin réouvert au milieu des terrasses en pierre sèche

Profitez de ces beaux sentiers et n'hésitez pas à participer également à leur entretien.

Les jeunes participants au nettoyage du chemin du Grangel

En prévision pour 2017, la réalisation d'un

Les chantiers du printemps

Pour l'année 2016, dans le cadre du programme pluriannuel de travaux élaboré en 2014 par la commune, deux voies ont fait l'objet de travaux : la route de la Clémenterie et le chemin du Couchou.
Le carrefour de la route de Saint-Louis et la RD 19 a été aménagés par les employés communaux, Fabien SCHENCK s'étant occupé des plantations.

La commission extramunicipale qui œuvre pour la traversée du village a poursuivi ses réflexions avec l'appui d'Antoine LANDREAU, étudiant architecte en Service Civique pour la commune. Un plan d'ensemble a été élaboré.
Ce plan a été présenté aux techniciens du service des routes du Département de l'Ardèche qui ont pu faire part de leurs observations globalement positives.
Le projet a été conçu de manière à pouvoir faire l'objet d'un phasage dans le temps. Les réflexions sont en cours au sein du conseil municipal pour définir les priorités.

A vos agendas : une présentation du projet auprès de l'ensemble des habitants sera effectuée le samedi 30 juillet 2016.

Le travail des employés municipaux permet à la commune des économies substantielles : outre les travaux de voiries réalisés en régie notamment route de la Clémenterie, ils ont également, entre autres interventions, aménagé une aire de jeux aux gîtes des Lioures et ont rénové le 1er étage de la mairie où sont stockées les archives de la mairie.

Eclairage public

Le changement de l'ensemble des ampoules et de certains luminaires a débuté au premier trimestre 2016. Des horloges astronomiques permettant de limiter la durée d'éclairage seront installées.

La commission extra-municipale a fait des propositions auprès du conseil municipal pour la suppression de certains points lumineux. La consommation d'énergie sera fortement diminuée, la préservation de l'environnement mieux prise en compte, le ciel étoilé de La Souche préservé !

Station d'épuration

Lentement mais sûrement, le projet avance…
Les demandes de subvention ont été déposées, les réponses arrivent progressivement.
Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été lancé mi-juin.
Le retour des offres est prévu pour fin juillet avec un début des travaux avant le 15 septembre.
Sur la base du montant précis des travaux, le plan de financement pourra être finalisé (dépenses et recettes dont subventions, emprunt, participation aux raccordements).
Une réunion publique sera organisée courant septembre pour présenter en détail le projet.

En parallèle, une enquête publique sera organisée prochainement concernant le schéma général d'assainissement qui définit les modalités d'assainissement des eaux usées.
Le dossier avait été réalisé en 2005 mais n'avait jamais été approuvé après une enquête publique : le conseil municipal va donc régulariser cette situation.

Urbanisme : scénario de développement

La démarche participative conduite par la commune avec l'aide du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) touche à sa fin. Une restitution des travaux a été faite le mardi 28 juin en présence des élus et habitants. Un projet dessiné par les enfants de l'école a également été présenté.

Le projet d'urbanisme identifie 2 axes prioritaires :
- **réinvestir le centre bourg** : rénovation du bâti ancien et plan de déplacements (apaiser la traversée du village et requalifier les espaces publics, créer ou mettre en valeur les cheminements piétons existants)
- **limiter l'étalement urbain** : marquer les entrées dans le village, construire entre les parcelles, proposer un projet de restructuration du centre (à proximité de l'ensemble mairie-école).

Ce projet sera présenté à la communauté de communes en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le dossier complet sera téléchargeable sur le site internet de la commune courant septembre.
Un cahier de recommandations architecturales sera proposé aux habitants. N'hésitez pas à solliciter auprès du CAUE les permanences gratuites de conseil architectural.

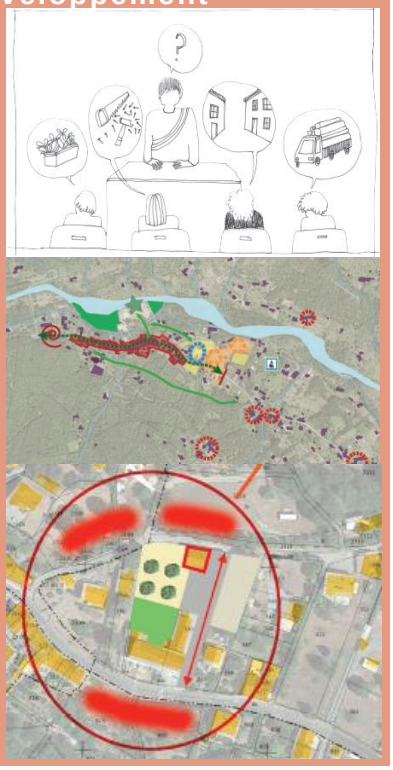

Coopération Intercommunale

Après de nombreuses discussions, la nouvelle carte des communautés de communes a été dévoilée en juin.
La Communauté d'agglomération autour d'Aubenas n'est plus d'actualité. La CDC Ardèche des Sources et Volcans garde pour l'instant son autonomie (la commune d'Astet rejoint la nouvelle communauté de communes de la Montagne ardéchoise.

Les échanges sur ce sujet difficile reprendront certainement d'ici 2020 avec de nouvelles discussions autour de la communauté d'agglomération.

Point budget communal

Le conseil municipal du 11 avril 2016 a été consacré au budget de la commune. Les élus ont souhaité maintenir les services auprès des habitants : aides à l'école et aux associations, temps périscolaire, plan d'eau et entretien de voirie, etc. Les dépenses essentielles de fonctionnement ont ainsi été globalement maintenues à l'identique des années précédentes.
Toutefois, le maintien du niveau des recettes est de plus en plus délicat. En effet, la baisse régulière des dotations de l'Etat se ressent fortement alors que des charges incompressibles de fonctionnement existent et que des investissements sont nécessaires pour le développement de la commune.
Dans ce contexte, le conseil municipal a dû faire des choix difficiles. Les projets d'investissement sur 2016 ont été limités en inscrivant principalement des crédits pour l'amélioration des gîtes communaux (favorisant ainsi de futures recettes grâce à une meilleure location à moyen terme) et pour de premiers travaux sur la traversée du village.
En parallèle, le conseil municipal a pris la décision d'augmenter de manière mesurée les taxes locales qui n'avaient pas évoluées depuis 2013. Les nouveaux taux laissent la commune à un niveau inférieur aux communes voisines. Cette augmentation permettra des recettes supplémentaires à hauteur de 5000 euros environ.

Rénovation de logements

Nous vous en parlions l'an dernier, mais cette fois, ça va démarrer pour de bon. La **plateforme de rénovation énergétique** des logements privés va voir le jour au second semestre 2016, pour une durée de trois ans.

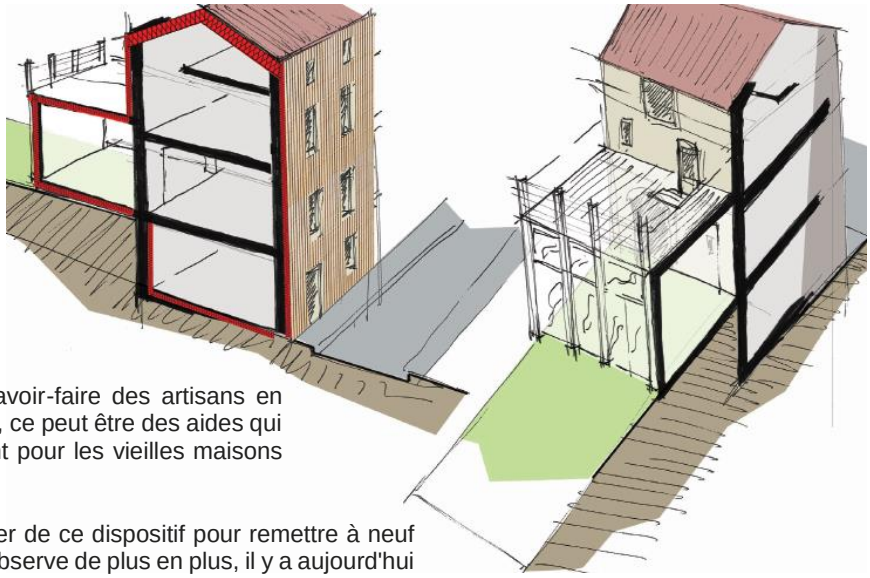

Elle est portée par les Syndicats mixtes de l'Ardèche méridionale, du Centre Ardèche et de l'Ardèche verte, ainsi que par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Accessible à tous les ménages, sans condition de ressources, cette plateforme vise à proposer aux foyers souhaitant effectuer des travaux pour réduire leur facture énergétique un accompagnement technique qui réunira toutes les aides existantes au sein d'un seul et unique document.

La plateforme a également pour mission de renforcer les savoir-faire des artisans en matière de rénovation énergétique. Selon la nature des projets, ce peut être des aides qui réduisent grandement le coût de ces travaux, particulièrement pour les vieilles maisons qui n'ont jamais été isolées.

Ainsi, la commune invite les propriétaires de maisons à profiter de ce dispositif pour remettre à neuf leurs logements et faciliter ainsi leur mise en location, car on l'observe de plus en plus, il y a aujourd'hui une demande locative sur la commune qui ne trouve pas toujours de réponse à la hauteur des besoins, notamment en termes d'énergie et de confort.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à prendre contact à la mairie.

Référent communal : Brieuc MEVEL

Zoom sur : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Urbanisme intercommunal : ça avance rapidement !

Depuis le Grenelle de l'environnement, plusieurs lois ont vu le jour pour mieux encadrer l'urbanisme afin de maintenir les surfaces agricoles, forestières et naturelles et éviter l'étalement urbain, problématique pour les questions de voirie, d'énergie et de déplacement strictement automobile. Les communes et communautés de communes ont ainsi l'obligation d'adapter leurs documents d'urbanisme à ces objectifs pour 2017.
C'est dans ce contexte que la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a décidé de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui va permettre à notre commune d'avoir un document d'urbanisme et de structurer ainsi le développement du village.

La réflexion menée tout au long de cette année avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de l'Ardèche, associant à l'occasion de plusieurs réunions élus et habitants, va nous permettre de présenter à la Communauté de communes des pistes très concrètes qui seront utiles à l'élaboration du PLUi : rénovation des maisons du centre-village, requalification de la traversée du village (dans la continuité des travaux de la station d'épuration) visant à la rendre plus conviviale et sécurisée, densification du bâti autour de la place Jean Moulin, position forte de la commune pour accueillir encore de nouveaux agriculteurs et exploitants forestiers, développement d'un tourisme vert respectueux de l'environnement et de la commune, création de jardins familiaux en bordure du Lignon,...

En vue de préparer le PLUi, la Communauté de communes a initié différentes études : un diagnostic agricole et sylvicole, auquel les agriculteurs de la commune participent, un diagnostic foncier et un diagnostic paysager visant à identifier les enjeux en terme paysagers : quelles sont les caractéristiques de nos paysages ? Qu'est-ce qui les menace ? Quels outils peut-on mobiliser pour intégrer ces enjeux au PLUi ? Réflexions sur les paysages que nous avons également mené cette année avec le CAUE pour la commune, où les montagnes qui enserrent le village s'avéraient être des marqueurs très forts pour les habitants. Ainsi, on le voit bien ici, la commune est à la hauteur des enjeux en se dotant de réflexions utiles à son développement, qu'elle va pouvoir utiliser dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Brieuc MEVEL,
Conseiller municipal

Zoom sur : l'avenir de la forêt

De quel bois je me chauffe !

Il y a un paradoxe à propos de la forêt ardéchoise. Alors que le département est couvert à 60 % par des parcelles boisées, la filière bois peine à se développer.
Plusieurs facteurs en sont la cause, parmi lesquels les pentes bien sûr, le très fort morcellement foncier ensuite, la desserte des parcelles ou encore une culture forestière très faible des propriétaires. Car si la forêt s'est aujourd'hui autant développée sur le territoire, c'est d'abord la conséquence de la déprise agricole du siècle dernier.

Pourtant, avec la transition énergétique et la nécessaire relocalisation des activités et des ressources, la forêt représente une richesse future qu'il convient désormais de savoir mieux entretenir, dans le respect de la nature et de ceux qui la travaillent.

Différents outils ont ainsi vu le jour récemment, signifiant une mobilisation accrue de tous ses acteurs :

- le Département de l'Ardèche a créé la **Bourse Foncière Forestière**, bourse d'échanges de parcelles entre propriétaires forestiers (cf. encart B2F Ardèche) ;

- **l'ASLGF de la région d'Aubenas** (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière), qui regroupe les petits propriétaires de forêts en leur proposant un mode très souple de gestion de leurs parcelles, où chacun définit les modalités d'exploitation de ses parcelles au gestionnaire qui les fixe alors dans un Plan simple de gestion.
  Ainsi, le regroupement de parcelles forestières au sein d'une seule entité favorise la mise en œuvre d'une gestion durable, patrimoniale, paysagère, rentable et multifonctionnelle de la forêt, tout en permettant à chaque propriétaire de garder la mainmise sur le système d'exploitation de son choix.
  Bien entendu, le mode de gestion ne peut s'extraire de la charte de la forêt durable et vise même à favoriser une sylviculture douce inspirée du modèle de la futaie irrégulière (contact : ASLGF de la région d'Aubenas, jacques.degeneve@crpf.fr, 06 89 15 74 28).

Par ailleurs, vous avez peut-être observé ces dernières années la multiplication des coupes rases en Ardèche, notamment sur les parcelles de pin maritime du Piémont cévenol, mais aussi tout récemment sur une parcelle située en contrebas de Jaujac sur la route de Lalevade. Destinée principalement à produire du bois énergie pour alimenter les mégacentrales à biomasse de Pierrelatte et Gardanne, ce type d'exploitation devient un problème sérieux. Véritable fléau écologique, paysager et économique, les acteurs de la forêt ardéchoise ont ainsi voulu mobiliser le public (parmi lesquels les propriétaires) par l'édition d'un dossier complet sur la question : « **La forêt ardéchoise face aux enjeux du bois énergie** ». Nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site internet de la commune (menu Ressources, onglet Gestion de la forêt).

Début juin, le Parc des Monts d'Ardèche a organisé les **premières Rencontres Forestières** à destination des principaux acteurs de la filière (professionnels, propriétaires, élus...) à Saint-Cirgues en Montagne. Plusieurs tables rondes furent notamment organisées, autour de la situation des scieries ardéchoises et du rôle des élus dans l'exploitation et la desserte forestière.

Réserve Biologique Intégrale de La Souche (photo PNRMA)

Dans le même esprit, mais du côté citoyen, le **Collectif Bois 07** œuvre à la création d'une filière innovante de l'arbre à la maison en Sud-Ardèche, regroupant professionnels de la forêt (bûcherons, élagueurs, débardeurs), professionnels du bois (scieurs, menuisiers, rabotiers, charpentiers), propriétaires forestiers, architectes, pour une valorisation du bois local et une gestion douce de la forêt (http://collectifbois07.wordpress.com/).

De l'autre côté du Rhône, dans la Drôme, l'association la Dryade a initié une « Amap bois » pour les consommateurs de bois de chauffage, en garantissant un approvisionnement local du bois de chauffage au consommateur, un meilleur salaire au bûcheron et une augmentation de son capital forestier au propriétaire (https://reporterre.net/Avec-les-Amap-Bois-une-autre-foret-est-possible).

Toutes ces initiatives sont aujourd'hui encore des gouttes d'eau pour tenter de développer une gestion douce de la forêt ardéchoise, mais dressent déjà des alternatives concrètes au laisser-faire et aux coupes rases et dessinent un développement possible pour nos villages.

Alors à La Souche, à quand le lancement d'une « Amap bois » avec création potentielle d'un poste de bûcheron, installation d'une famille nouvelle, entretien et amélioration des parcelles boisées, réduction des risques liés au feu... ?

Qu'est-ce que la bourse foncière forestière de l'Ardèche ?

Vous êtes un propriétaire forestier privé ou public? Ou vous envisagez de le devenir ?
Vous souhaitez vendre, échanger ou acheter des parcelles de forêt en Ardèche ?

B2FArdèche, la bourse foncière forestière de l'Ardèche, est faite pour vous !

Une bourse foncière forestière est un outil qui facilite les transactions (achats/ventes ou échanges) de parcelles forestières, en favorisant notamment les mises en relation entre propriétaires/personnes (physiques, morales) susceptibles de vendre, d'acheter, d'échanger.

La bourse foncière forestière de l'Ardèche (B2FArdèche) recense des parcelles cadastrales boisées ou à vocation forestière, susceptibles d'être vendues ou échangées, localisées en Ardèche, rendues consultables sur une interface cartographique.

Elle vise à dynamiser les transactions par la géolocalisation des terrains et le travail d'animation pour les « mises en relation » mené par le CRPF (centre Régional de la Propriété forestière).

Le site b2f.ardeche.fr est public, d'accès libre, sécurisé et gratuit.

Plus d'informations :
www.b2f.ardeche.fr

La vie de l'école

Les textes ont été réalisés en classe, en collectif (dictée à l'adulte)

Piscine

Tous les élèves de La Souche vont à la piscine de Pont de Labeaume, tous les mercredis matins. Nous y allons en car. Là bas, les maîtresses et les parents accompagnateurs nous apprennent à nager. Mickaël, le surveillant de baignade, est très gentil.

Nous avons fait 9 séances de piscine. Nous apprenons à plonger, à chercher des objets sous l'eau, à faire l'étoile de mer, nous passons dans des cerceaux immergés… Nous avons à notre disposition des frites, des planches, des ballons et des ceintures.

Fête de l'école

Grand succès pour la fête de l'école !

Viel Audon

Jeudi 9 juin nous sommes allés au Viel Audon. Le Viel Audon est un petit village près de Balazuc.

Nous avons marché de Balazuc au Viel Audon à l'aller et au retour. Nous avons fabriqué du sirop avec de la menthe et du romarin et du coulis de mûres.
Francesca nous a donné un petit pot de confiture qui sortait du congélateur. Nous y avons mis de la crème liquide. Nous avons secoué très longtemps jusqu'à ce qu'une boule de beurre se sépare du bas-beurre. Nous avons filtré le beurre du bas beurre. Puis nous l'avons étalé sur une tartine. Nous avons mis dessus des pétales de coquelicot, de trèfle et de violette.

Pendant ce temps un autre groupe faisait un jeu sur les fleurs. Nous étions deux par deux, un grand, un petit. Un allait chercher une fleur puis la décrivait à son partenaire. Ce dernier allait essayer de chercher la même fleur. Le binôme avait gagné s'il trouvait la même fleur.
Nous avons mangé une fleur de mauve. L'après-midi nous avons échangé les groupes. Nous avons passé une excellente journée.

Transhumance

Le lundi 13 juin, nous sommes montés en bus à la Croix de Bauzon. Nous avons suivi les brebis pendant longtemps. Nous avons rejoint d'autres bergers et leurs troupeaux. Il y avait 1367 brebis ! Nous avons vu la cabane des deux bergers qui vont rester en alpage. Nous leur avons posé plein de questions sur leur métier. Nous avons pique-niqué sur le plateau. Puis nous avons joué dans le pré et nous avons sauté dans les genêts. Fred nous a raconté une légende. Et enfin nous sommes repartis vers le bus. Cécile et Céline ont pris nos sacs à dos dans leur voiture pour nous aider.

Activités périscolaires

Périscolaire & Gymnastique

Notre ATSEM Laurence Vachaudez a continué ses ateliers créatifs, dont certains se sont faits en partenariat avec l'Amicale Laïque et Générations Mouvement.

Ils ont ainsi réalisé ensemble avec les enfants le magnifique Monstre Souche, le carmentran qui a joué un rôle clé dans le défilé théâtralisé créé par l'Amicale pour le carnaval.

Pour la dernière période, Bernard Vignal et quelques autres fidèles de Générations Mouvement ont assisté Laurence pour des ateliers cuisine, couture et tricot.

L'Amicale a aussi fait participer les enfants à la création du « Jeu de la Transhumance », qui a été joué par les enfants lors de la kermesse le 2 juillet.

Côté sport et jeux dans le temps périscolaire, Bruno Michel de Mobil'Sport a continué ses interventions. Ce partenariat a été renouvelé lors du dernier trimestre pour permettre à des séances de gym d'être proposées le vendredi matin, de 9h30 à 11h. Partis d'une demande de Générations Mouvement, ces cours, programmés jusqu'en décembre pour une période d'essai, sont ouverts à tous. Paiement à la période. Renseignements auprès de Bernard Vignal : 04 26 62 20 23.

Les TAPs seront assurés de nouveau par Laurence Vachaudez et Mobil'Sport jusqu'en fin 2016. La première séance aura lieu le 9 septembre. Le 2 septembre, possibilité de garderie de 13h30 à 18h, avec inscription la veille.

Parole aux associations

Rando La Souche

Le club de randonnée RANDO LA SOUCHE propose des balades tous les lundis sur nos magnifiques chemins ardéchois, ainsi qu'une sortie de trois jours de randonnées vers des lieux éloignés de notre vallée : les participants en reviennent toujours enchantés. Cette année les trois jours se sont effectués autour du Causse Méjean, des gorges de la Jonte et du Tarn en présence d'un guide compétent et passionné. L'association avec son dynamisme habituel organise le 17 juillet son traditionnel vide-grenier avec artisanat local. Venez nous rejoindre pour randonner et participer aux activités dans une ambiance conviviale !

Amis et enfants de Saint-Louis

Cette année l'association est intervenue sur la charpente du toit de l'église (décapage et traitement par une entreprise, renforcement d'une partie de la charpente par les bénévoles). Les bénévoles ont également aménagé les espaces extérieurs (mise en place d'une rampe et plantations).

Un grand merci aux bénévoles. Pour financer les travaux, un repas organisé au mois de mars a réuni plus de 120 personnes. Le dimanche 31 juillet le traditionnel repas estival de l'association sera organisé. Les habitants et amis de Saint-Louis sont attendus avec plaisir !

Association Culturelle Souchoise

Le prochain bal aura lieu le samedi 03 septembre. Patricia, Albert et leurs enfants, virtuoses de l'accordéon, animeront ce bal.

Génération Mouvement – Les Jalines

L'Association Génération Mouvement - Les Jalines a participé au ravitaillement de l'Ardéchoise le vendredi 17 juin et a animé le stand conjointement avec les élèves de l'école. Le lendemain, le repas du feu de la St Jean a été organisé. Dans une bonne ambiance et malgré la pluie, le feu a pu être allumé...

Amicale Laïque

Voilà… L'année scolaire touche à sa fin! Une belle année où l'amicale a organisé, avec l'association Génération Mouvement, un carnaval féerique et conté. A cette occasion, les enfants ont réalisé un Carmentran « Monstre Souche » durant le périscolaire.

L'amicale a participé également à la fête des fleurs et dernièrement a eu lieu la fête de l'école : une journée remplie d'animations festives. Après le spectacle de cirque des enfants, conçu par les maîtresses, petits et grands se sont retrouvés près du plan d'eau : grillades, concours de boules et jeu de l'oie géant conçu par les enfants durant le périscolaire.

Un grand merci à tous ceux qui ont partagé ce moment, aidé à l'organisation. Un grand merci aux autres associations souchoises pour le prêt de matériels… Bonne humeur et détente étaient au rendez-vous pour bien commencer les vacances!

Le magnifique Monstre Souche du Carmentran !

Association ARLEQUIN

La saison de l'association de théâtre ARLEQUIN s'est terminée par un spectacle sur le thème du cinéma.

Nos activités reprendront le premier lundi du mois d'octobre aux horaires suivants: lundi de 16 h 45 à 18 h 00, enfants de 4 à 6 ans révolu et enfants de7 ans à 10 ans, de 18h à 19 h groupe ados et enfin de 19 h à 20 h groupe adultes. Ces horaires sont donnés à titre indicatif en fonction du nombre de participants. Vous avez envie de venir nous rejoindre, alors n'hésitez pas à venir faire un essai (2 cours d'essai gratuits) !

Un stage audiovisuel est proposé du mardi 19 juillet au vendredi 22 juillet de 14 h à 17 h sur le thème « vie du village ».

Les Amis du Brouty

L'association "Les Amis du Brouty" alias " Les Saint-Bernard du Brouty", composée d'une quinzaine de bénévoles, anime un stand au quartier du Brouty, lors du passage de "l'Ardéchoise". Cette année encore, un nouveau thème a vu le jour et nous a propulsé dans le passé, avec la reconstitution d'une salle de classe des années 1930. Certains bénévoles étaient bon élèves et certains de véritables cancres qui se voyaient remettre le bonnet d'âne par le professeur Pepito.

Les cyclistes, bien que peu nombreux cette année, ont appréciés les confiseries et charcuteries proposées depuis bientôt plus de 10 ans et faites maison. Parmi ces cyclistes, une personnalité, François Viot, s'est arrêté sur notre stand et nous a filmé dans l'espoir d'apparaitre dans l'émission dont il est chroniqueur : "Touche Pas à Mon Poste" sur D8.

Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir notre thème que nous préparons déjà !

La Clémenterie

Comme chaque année, l'association la Clémenterie a reçu près d'une quinzaine de bénévoles pour son chantier participatif de l'hiver. La châtaigneraie vieillissante a été rajeunie : du bois de chauffage et du bois d'œuvre a été débardé par les chevaux de travail, des piquets en acacias ont été taillés et les alentours ont été remis en état.

Les bénévoles ont pu ainsi apprendre à manier les scies, tronçonneuses et merlin et fabriquer des fagots pour le four à pain du lieu. Certains ont manié les chevaux pour quelques séances de transport de bois.

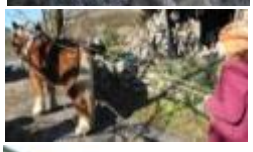

À la suite, l'AG annuelle a eu lieu et redéfini les prochaines orientations de l'association : ouverture aux adhésions simples et présentation d'un dossier à Terre de Lien pour une éventuelle acquisition.

De Ferme en Ferme : les 23 et 24 avril, la Clémenterie a participé à l'événement « De Ferme en Ferme » et a reçu pas moins de 400 visiteurs en un week-end : explication des cultures, des activités de l'association, crêpes et vente de produits : malgré un gros vent ce fut un très bon moment de rencontre avec les habitants de la vallée et d'ailleurs !

Les actions à venir

L'accueil de volontaires en woofing se poursuit cet été.
Une prochaine résidence d'artiste devrait voir le jour en été et à l'automne.
Une soirée de soutien aux faucheurs volontaires suite à une action contre la vente de produits désherbant dans les magasins d'Aubenas aura lieu d'ici la fin de l'été.
De nouvelles journées portes ouvertes auront aussi lieu, l'association vous informera à temps.
Au mois d'août, l'association In Vivo qui organise des séjours de colonies de vacances reviendra vers nous pour faire profiter les enfants du nord des bords du Lignon sur les terres de la Clémenterie.

CCAS

Soirée théâtre : « Variations Énigmatiques »

Répondant à l'invitation du CCAS, le samedi 11 juin, l'Impromptu Théâtre a donné dans la salle culturelle de La Souche une représentation de la pièce « Variations Énigmatiques », écrite par Eric-Emmanuel Schmitt.
La pièce est une comédie d ux personnages, Abel Znorko (Éric Baral), auteur à succès retiré et misanthrope, et Erik Larsen (Stéphane Sergent), journaliste surpris et flatté d'avoir été invité pour une interview exclusive, se rencontrent et s'affrontent autour du thème éternel… et éternellement énigmatique… de l'amour. Se tournant autour dans un huis clos sourdement menaçant, tantôt chat, tantôt souris, les deux hommes s'envoient tour à tour questions, remises en question, piques et révélations qui tiennent les spectateurs en haleine jusqu'au bout. Les dialogues moqueurs et empreints d'humour noir, le jeu intense des acteurs qui fait éclore dans cette relation à la fois une rivalité et une complicité

complexes, le tout souligné par une mise en scène sobre et efficace, ont ravi le public, heureux d'avoir cette bouffée de culture et d'évasion
orte. Une expérience à renouveler. Pour favoriser l'accès à cet événement culturel, le CCAS a proposé les places à 4€.

FORMAT Itinérance chorégraphique

La commune de La Souche a participé à « l'itinérance chorégraphique » initiée par l'association FORMAT qui œuvre à la diffusion de l'art chorégraphique.
Le dimanche 19 juin, la compagnie « Les modulables » est venue présenter un spectacle de danse contemporaine conçue « sur mesure » à proximité du plan d'eau. Une initiative originale qui pourra être reconduite dans les années à venir !

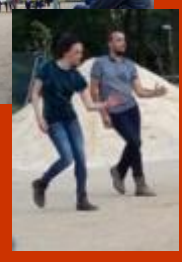

Amis de l'église Saint-Sauveur

Le remplacement des deux vitraux du cœur de l'église représentant les apôtres Saint-Pierre et Saint-Luc devrait être terminés courant juillet 2016. Le montant des travaux s'élève à 12 500 € financé uniquement par l'Association. Une vente de gâteaux fournis par des bénévoles a eu lieu devant l'église le dimanche 10 juillet 2016. Le 23 juillet 2016, l'association organise un repas moules-frites (14 € pour les adultes, 7 € pour les enfants jusqu'à 12 ans). Tickets-repas en vente au Vival / Renseignements : 0475379309 ou 0625062676.

La nature au jardin

Fête des fleurs

L'équipe municipale a organisé le dimanche 29 mai une nouvelle édition de la fête des fleurs.
Une nouveauté cette année : chaque participant pouvait repartir avec un sachet de graines gratuit pour fleurir son jardin et favoriser la biodiversité.
Une opération d'information sur l'ambroisie a été effectuée : mieux reconnaître cette plante très allergène est important.

Vers le « zéro phyto ! »

Les pesticides et leurs produits dérivés se retrouvent dans l'air, dans la pluie et même dans le corps humain. Le pesticide glyphosate, principal composant du Roundup, est un probable cancérigène.
La commune a décidé d'arrêter l'utilisation de ce produit devançant ainsi la loi interdisant l'utilisation dans les espaces verts publics à partir de 2017 des insecticides, herbicides, fongicides.

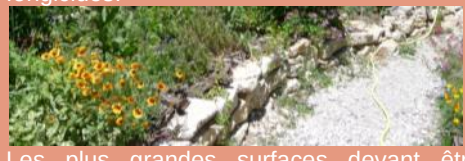

Les plus grandes surfaces devant être exempte d'herbe seront travaillées mécaniquement. C'est un réel effort supplémentaire mais essentiel pour la qualité de vie des habitants et des employés communaux amenés à utiliser des produits nocifs pour l'environnement.

Plateforme d'accueil et broyage des végétaux

La plateforme est située à Fabras, route de Pont de Labeaume
Ouverture tous les mercredis et samedis après-midi de 15 h à 18 h (du 1er avril au 31 octobre) ou de 13h30 à 16h30 (du 1er novembre au 31 mars).

Infos pratique

Agence Postale
Ouverture :
lundi au samedi 09 h 00 à 12 h 00 (fermée le vendredi)
Tél. : 04 75 37 00 52

Vival Epicerie
Ouverture : mardi au dimanche de 7 h 30 à 12 h 30
Du 11 juillet au 28 août, tous les jours de 7 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30
Tél. : 04 75 88 51 89

Le Camélia Bar / Restaurant
Ouverture : tous les jours à partir de 7 h 30 (le lundi à partir de 11 h)
Tél. : 04 75 88 61 98

Cris pizzas
Tous les vendredis de 18 h 00 à 21 h 00
Place Jean Moulin
Tél. : 06 41 40 10 41

Confiturerie et biscuiterie
Accueil :
lundi au jeudi
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
Tél. : 04 75 37 41 17

Safran des Monts d'Ardèche
Safran et produits dérivés, pâtes
Producteur et transformateur de châtaignes.
Production en vente :
magasin Vival de La Souche
marché de Jaujac, de Thueyts et marché d'Aubenas l'hiver
Tél. : 04 75 37 93 40

La Clémenterie Paysann'art
Confitures, sirops, produits à base de châtaignes, compotes. Vente sur place et sur les marchés
Tél. : 07 75 37 26 33

Ferme du Mas Crespin
Céline Charbonnier
Châtaignes, petits fruits, pommes de terre, élevage de brebis et de vaches
Agriculture biologique
Vente directe
Tél. : 04 75 37 92 72

Fromage de chèvre
Adrien Ledunois
Fromage de chèvre
Vente sur le marché de Jaujac
Tél. : 06 23 79 91 44

La Pourette
David Gonthier
Châtaignes, farine et confitures de châtaignes, fruits rouge frais, maraîchage
Vente directe
Tél. : 04 75 93 37 15

Les orchidées ne sont pas que des variétés exotiques !

De nombreuses variétés protégées sont présentes naturellement dans les Monts d'Ardèche tels ces spécimens remarqués en bordure du chemin des Endettés.

Hébergements communaux

Gîtes des Lioures :
Réservations Gîtes de France
Tél. : 04 75 64 70 70

Gîte d'étape Clos Marie :
Réservations mairie
Tél. :04 75 37 90 11

Conseil architectural

Projet de rénovation ou de construction ? Bénéficiez des permanences **gratuites** de conseil architectural auprès du CAUE.
Tél. : 04 75 64 36 04

Sollicitez les conseils **gratuits** de l'association Maisons Paysannes pour valoriser le patrimoine rural (rénovation et extension).
Tél. : 04 75 90 44 21

Bénéficiez des aides de la Fondation du Patrimoine dans votre projet de restauration.
Tél. : 04 37 50 35 78

Conseils **gratuits** pour les particuliers sur les questions techniques et financières sur l'énergie dans l'habitat.
Tél. : 04 75 35 87 34

Agenda

Juillet / août

Dimanche 17 juillet
Vide Grenier
Rando La Souche

Samedi 23 juillet
Repas
Amis de Saint-Sauveur

Dimanche 31 juillet
Repas
Amis et enfants de Saint-Louis

Septembre / octobre

Samedi 03 septembre
Bal
Association Culturelle Souchoise

Samedi 16 octobre
Repas
Amis de Saint-Sauveur

Novembre / Décembre

Samedi 20 novembre
Concours de belote
Amis de Saint-Sauveur

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :
Mercredi 10 h 30 à 11 h 30 / Vendredi 09 h 00 à 10 h 15 (hors vacances scolaires)

A l'initiative des bénévoles de la bibliothèque, une boite à livres est installée à l'extérieur de la bibliothèque. Qu'est ce qu'une «boite à livres»? C'est une petite armoire avec des étagères où sont déposés des livres. Elle est accessible à tous, c'est gratuit !
Le principe est simple : venez, servez-vous, lisez. Ensuite, vous ramenez le livre ou vous le gardez. Vous pouvez aussi déposer de nouveaux ouvrages. L'objectif est de partager les lectures, de les échanger, de ne pas jeter les livres et d'en faire profiter les autres. Privilégiez les livres en bon état qui sont plus agréables à lire.
Les livres étant à la disposition de tous, enfants et adultes, ne pas déposer n'importe quoi qui pourrait choquer la sensibilité des lecteurs. Nous comptons sur le civisme de tous pour ne pas détériorer cette jolie boite.
Cette initiative n'aurait pas abouti sans les personnes qui ont bénévolement aidé à sa création : Thierry Garcin pour la fabrication et Séverine Bariot pour les dessins et les peintures. Merci à tous les deux et merci aux employés communaux pour la pose.
Et maintenant, à vous de lire !

Ouverture au public de la Mairie :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
Le 1°samedi du mois, 10 h 00 / 12 h 00 sur rendez-vous
Tél. : 04 75 37 90 11 Courriel : contact@lasouche.fr www.lasouche.fr

Responsable de publication : Thomas ALBALADEJO Maire / Rédaction : Commission communication/ Documents imprimés par nos soins.